

Les producteurs de boeuf, non seulement du Canada mais de nombreuses parties du monde, sont aux prises avec un terrible étaiu "coût-prix" du fait que la hausse du coût des aliments coïncide avec l'augmentation des stocks de boeuf et une diminution de la demande. Dans une pareille situation le producteur tend à liquider son troupeau pour réduire les coûts des facteurs de production. Les forts arrivages de vaches aux parcs à bestiaux à mesure que l'hiver approche indiquent que cela se produit dans une certaine mesure. On risque fort qu'une très forte réduction de la capacité de production de base entraîne des baisses de prix à court terme pour le consommateur, mais crée à long terme une pénurie de bétail et même des hausses de prix dans l'avenir.

Deux à trois ans s'écoulent entre le moment où le producteur décide de faire saillir la vache jusqu'à ce que la descendance soit prête pour le marché. Si le producteur vend la vache et doit recommencer avec une nouvelle génisse, il s'écoulera 3 à 4 ans avant que cette dernière ne puisse produire des descendants vendables.

Effets de la pénurie de pétrole

En même temps, les hausses exorbitantes du prix du pétrole ont exercé des pressions sur l'industrie du boeuf. Non seulement ces hausses ont-elles provoqué une augmentation des coûts pour les producteurs de bétail et l'industrie de transformation de la viande, mais elles ont grevé les ressources financières des nations importatrices d'énergie. Le Japon, par exemple, a établi des contingents sur les importations de boeuf qui excluent effectivement des fournisseurs traditionnels y compris le Canada. La raison invoquée est la préservation des réserves financières pour faire face aux coûts plus élevés du carburant.

Au cours des dernières années, il s'est créé aux États-Unis et en Europe un marché important d'exportation du veau. Mais, la hausse des frais de production et une augmentation du nombre de veaux en Europe et aux États-Unis ont eu pour effet d'éliminer pratiquement ce marché. Au cours des huit premiers mois de 1973, le Canada a exporté 174,000 veaux dont plus de 49,000 étaient des veaux laitiers. Durant les huit premiers mois de 1974, ce nombre est tombé à 83,000 dont moins de 17,000 étaient des veaux laitiers.

Aide à l'industrie du boeuf

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé en décembre un programme en quatre points pour soutenir l'industrie canadienne du boeuf. La principale mesure a trait à la stabilisation du marché des vaches d'abattage.

En outre, le programme comporte l'achat de boeuf en conserve pour l'aide alimentaire mondiale, une campagne de publicité au palier du détail en faveur des types de viande de boeuf hachée, et l'assurance aux producteurs de bovins que le programme de stabilisation des prix pour bouvillons et génisses des catégories A, B et C, commencé en août dernier, se continuera après août 1975 alors que le prix de soutien sera indexé sur les frais de production à cette époque.

Ce programme global de soutien, qui entre immédiatement en vigueur, a pour but de fournir aux agriculteurs une certaine protection quant aux prix, tout en leur permettant de réformer leur troupeau d'une façon rationnelle. En même temps, le programme laissera les prix s'ajuster vers le bas selon que l'exigeront les conditions du marché et devrait, par conséquent, profiter au consommateur et accroître la consommation du boeuf.

Le ministre a ajouté qu'il se rend compte des problèmes que doivent surmonter les producteurs de boeuf du Canada. Il exprime l'espoir que les mesures du programme fédéral, aussi bien que les plans provinciaux, donneront à l'industrie du bétail la confiance dont elle a besoin pour progresser et continuer de fournir au consommateur un approvisionnement de viande de première qualité.

En outre, le marché du veau laitier a été frappé par l'abondance de veaux de boucherie disponibles pour les parcs d'engraissement.

Aide du Gouvernement fédéral

En plus de ses fonctions de réglementation, de classement et d'inspection, le Gouvernement fédéral vise à soutenir les revenus des producteurs de boeuf et à assurer des approvisionnements futurs de boeuf aux consommateurs en prévenant les ventes excessives de stocks de reproduction.

En août, le ministère de l'Agriculture du Canada a institué un programme de stabilisation des prix du boeuf qui se-

ra en vigueur pendant un an et qui établit un prix de soutien garanti de \$45.42 les 100 lb relativement aux bouvillons et aux génisses A1 et A2 à Toronto, Winnipeg et Calgary. Si, au terme de la période de 12 mois se terminant le 11 août 1975, le prix moyen pondéré que reçoivent les producteurs pour les bouvillons et les génisses A1 et A2 à ces marchés est inférieur à \$45.42, le Gouvernement fédéral versera alors un paiement d'appoint correspondant à la différence entre le prix moyen pondéré à l'échelle nationale et le prix de soutien de \$45.42 les 100 lb. Si paiement il y a, il s'appliquera à tous les bovins de classes A, B et C qui y sont admissibles et se fera au même taux pour tous les producteurs, indépendamment des prix qu'ils ont reçus au moment de la vente. Le programme garantit aux producteurs qu'ils ne seront pas forcés de se retirer des affaires advenant une baisse excessive des prix. Pour protéger et compléter le plan provisoire de stabilisation des prix, on a établi des contingents d'importation relativement aux bovins sur pied et au boeuf habillé. Les contingents reposent sur les importations moyennes des 5 dernières années; cela permet au commerce traditionnel de se poursuivre, mais empêche les excédents de boeuf d'autres pays d'inonder le marché canadien et d'annuler la stabilité qui autrement ferait partie intégrante d'un tel programme de soutien.

Fixation des prix

Le marché des bovins d'abattage porte sur une grande variété de types d'animaux et il faut comprendre les modifications dont ils sont l'objet avant d'en déterminer le prix.

Les vaches laitières de 10 ans ne donnent pas de biftecks de première qualité. Les biftecks et les rôtis frais que le consommateur achète pour le repas du dimanche proviennent des bouvillons et des génisses de catégorie A. Ce sont des animaux nourris aux céréales pesant environ 1,000 lb et pour lesquels le producteur reçoit ordinairement 50 à 55 cents la livre (poids vif) aux parcs à bestiaux.

Entre l'abattage du bouvillon et l'habillage de la carcasse pour la livrer au supermarché, il y a une perte d'environ la moitié du poids et, par conséquent, le prix de la livre fait plus que doubler, ce qui comprend les coûts de la main-d'oeuvre et la marge de profits.